



SEGPA - EREA : Dossier de demande d'orientation CDOEA

Arrêté de composition de la Commission Départementale d'orientation vers les Enseignements adaptés du second degré 01-10-2019
au 30-09-2020 du 27 septembre 2019

Procédures et calendrier d'orientation vers les enseignements généraux et professionnels adaptés (SEGPA et EREA) année
2019-2020

Pour les élèves de CM2

- 1- Avis de la famille
- 2- Parcours scolaire
- 3- CR de l'équipe éducative
- 4- CR des examens psychologiques
- 5- Bilan scolaire CDO à défaut des extraits du LSU
 - Protocole d'évaluation pour les élèves de CM2

Pour les élèves de 6ème générale

- 1- Avis de la famille
- 2- Parcours scolaire
- 3- CR de l'équipe éducative
- 4- CR des examens psychologiques
- 5- Bilan scolaire CDO à défaut des extraits du LSU
- 6- Renseignements sociaux CDO
 - Protocole d'évaluation pour les élèves de collège à défaut des fiches de synthèses de l'évaluation nationale de début de 6ème

Pour les élèves en situation de handicap

Merci de suivre les modalités et le calendrier décrit dans le "Guide des pièces à fournir pour la constitution d'un dossier auprès de la MDA".

Voir en page 6 du document "Procédures et calendrier d'orientation vers les enseignements généraux et professionnels adaptés (SEGPA et EREA)"

Pour les élèves déjà pré orientés en Segpa

- 6- Demande d'orientation en 5ème Segpa pour les élèves déjà pré orientés en 6ème Segpa
- 7- Transmission à la CDOEA des demandes d'orientation en 5ème Segpa

Dans cette rubrique

- [Rased \(1er degré\)](#)
- [Segpa-Erea \(2nd degré\) : Présentation](#)
- [Segpa-Erea : Dossiers de demande d'orientation CDOEA](#)
- [Segpa \(ITEP\) : Organisation de périodes d'observation](#)
- [Préparation à l'accès à une formation professionnelle](#)
- [Les poursuites de formation des élèves de Segpa](#)

Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de Maine-et-Loire
Cité administrative
15 bis rue Dupetit Thouars
49047 Angers CEDEX
Tél. 02 41 74 35 35

Localisation